FAISABILITÉ DE LA MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU UNIVERSITAIRE PERMANENT DE CENTRES D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

Résultats de l'enquête Logic

Août 2016

Mise en œuvre du concept d'apprentissage tout au long de la vie dans la zone de voisinage sud :

répondre à l'évolution des besoins des ressources dynamiques

Co-funded by the Tempus Programme of the European Union

Réf. Projet numéro 543914-TEMPUS-1-2013-1-ES-TEMPUS-JPHES

Logic

FAISABILITÉ DE LA MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU UNIVERSITAIRE PERMANENT DE CENTRES D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

Résultats de l'enquête Logic

Août 2016

Contact :
Coordinateur de projet
Bureau de Gestion de Projets Internationaux (OGPI) – Université d'Alicante
E-mail: project.management@ua.es
Website: http://www.project-logic.eu/

INTERNATIONAL PROJECT MANAGEMENT OFFICE
UNIVERSITY OF ALICANTE

Universitat d'Alacant
Universidad de Alicante

À propos de l'auteur

Audrey Frith est une experte externe en projet LOGIC. Elle est la directrice du réseau EURODESK, qui fournit des informations de qualité sur des opportunités européennes pour les jeunes, depuis 2016. Elle a été Directrice de la plate-forme d'apprentissage tout au long de la vie entre 2010 et 2016. Auparavant, elle a travaillé en France dans le domaine de l'éducation populaire (2006-2010) au siège de la Ligue de l'Enseignement à Paris, où elle était chargée de la gestion des projets européens concernant notamment l'égalité des sexes, l'accès aux TIC et la formation continue. Elle a travaillé sur des projets européens de recherche et sur la politique sur l'apprentissage tout au long de la vie, y compris sur la validation de l'apprentissage non formel et formel, pendant plus de 10 ans. Elle possède un master en Affaires européennes de l'université Paris-Sorbonne. Elle parle anglais, français et espagnol.

Mise en œuvre du concept d'apprentissage tout au long de la vie dans la zone de voisinage sud :

répondre à l'évolution des besoins des ressources dynamiques

Remerciements : Au personnel dévoué dans les institutions partenaires qui ont participé à l'étude et qui ont contribué à la préparation du présent rapport, ainsi qu'à la Commission européenne pour le soutien et le financement de ce projet à travers le programme Tempus.

Avis légal

Le présent document a été élaboré et édité par les institutions partenaires du projet LOGIC de Tempus « *Mise en œuvre du concept d'apprentissage tout au long de la vie dans la zone de voisinage sud : répondre à l'évolution des besoins des ressources dynamiques* », sous la coordination de l'Université d'Alicante (Espagne).

Les résultats, les points de vue et les opinions exprimés dans ce rapport sont basés sur les résultats de l'enquête et l'analyse menée par l'expert externe. La présente publication reflète uniquement les points de vue des auteurs, et la Commission européenne ne saurait être tenue responsable pour toute utilisation qui pourrait être faite sur la base des informations du rapport.

Tout contenu généré par le projet LOGIC est protégé par les lois de propriété intellectuelle, en particulier les droits d'auteur. La reproduction et la distribution à des fins non-commerciales, intégralement ou en partie, sous quelque forme que ce soit ou par tout moyen (y compris Internet), des informations contenues dans ce rapport est autorisée, avec une indication visible de :

- Nom du projet (LOGIC « M*ise en œuvre du concept d'apprentissage tout au long de la vie dans la zone de voisinage sud : répondre à l'évolution des besoins des ressources dynamiques* », Réf. projet numéro 543914-TEMPUS-2013-1-ES-TEMPUS-JPHES)
- Site web : www.project-logic.eu
- Titre du rapport : Faisabilité de la mise en place d'un réseau universitaire permanent de centres d'apprentissage tout au long de la vie & date de publication (août 2016)
- Le présent document a été produit avec le soutien financier du programme Tempus de la Commission européenne.

TABLE DE MATIÈRES

I. Résumé analytique 8

II. Pertinence de soutenir les résultats du projet LOGIC 12

a) Pertinence politique 12

b) Pertinence socio-économique 16

c) Pertinence institutionnelle 20

III. Quel futur pour le réseau LOGIC ? 24

a) Mission du réseau LOGIC dans l'apprentissage universitaire tout au long de la vie (ULLL) 24

b) Objectifs 27

c) Zone géographique 29

d) Adhésion 30

e) Structure juridique 33

f) Gouvernance 34

g) Activités 36

h) Langue 38

i) Partenaires 39

j) Financement 40

k) Contributions en nature 41

IV. Annexe I 44

V. Annexe II 50

I. Résumé analytique

LOGIC vise à établir un réseau régional **de centres LLL pour faciliter les bonnes pratiques d'échange, l'apprentissage entre pairs et le dialogue.** Du 1er au 15 juillet 2016, l'Université d'Alicante a mené une enquête dans le but d'évaluer la faisabilité de la mise en place durable d'un réseau de Centres d'apprentissage tout au long de la vie / Universités partenaires du projet LOGIC.

Les 6 universités partenaires qui ont participé à cette enquête sont :

- Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem (Algérie)
- Université de la Formation Continue (Algérie)
- Université Sidi Mohamed Ben Abdellah (Maroc)
- Université Mohammed V Souissi (Maroc)
- Institut supérieur des études technologiques de Jendouba (Tunisie)
- Université de Gabès (Tunisie)

Ce rapport présente à la fois l'analyse du contexte politique, socio-économique et de la pertinence institutionnelle du projet LOGIC, ainsi que les résultats de l'enquête. Sur cette base, des recommandations sont faites concernant le développement d'une plate-forme permanente de coopération.

La première partie du rapport donne un aperçu du développement des politiques dans le cadre de la coopération euro-méditerranéenne. L'enseignement supérieur est l'un des domaines de politique prioritaire, dans le but de construire un **« espace euro-méditerranéen de l'enseignement supérieur** ». Un aperçu montre que le programme LOGIC est en cohérence avec les objectifs politiques de l'espace euro-méditerranéen dans l'enseignement supérieur. Toutefois, si l'apprentissage tout au long de la vie répond à différentes initiatives ou organisations, il n'est jamais le principal domaine de coopération. Dès lors, LOGIC représente une forte valeur ajoutée à laquelle répondre, pour relever les défis identifiés dans la région. Lorsqu'il s'agit d'établir une plate-forme de coopération permanente, les partenaires devraient rechercher l'appui de diverses organisations / institutions intervenant dans la zone telle que l'Union pour la Méditerranée (UpM).

La nécessité de mieux **préparer les individus pour de nouveaux emplois et de nouvelles compétences** est sous-jacente à de nombreuses réformes de l'enseignement. En même temps, l'enseignement supérieur est caractérisé par une expansion massive et une participation plus large. Cette section souligne les défis pour les établissements de l'enseignement supérieur concernant la mise en œuvre de **l'apprentissage tout au long de la vie** tels qu'être ouvert et disposé à recevoir un public non traditionnel et proposer des offres d'enseignement plus flexibles. Les recherches de base menées par les partenaires du programme LOGIC montrent que, malgré les progrès réalisés vers ces objectifs, des efforts demeurent nécessaires. Le projet LOGIC propose une réponse concrète afin de rendre opérationnel l'apprentissage tout au long de la vie dans l'enseignement supérieur : le concept de **Centre d'apprentissage tout au long de la vie**. Les activités d'un centre LLL s'orientent vers un ensemble d'initiatives qui se concentrent sur la fourniture de formation adaptée aux besoins des individus : l'orientation professionnelle est un des concepts clés. LOGIC appuie également la mise en place d'un **observatoire** qui relie les différentes interactions qui peuvent se produire entre **formation-orientation-emploi**.

Le rapport analyse si les organisations existantes contribuent aux objectifs du réseau LOGIC. Si certaines dimensions du programme de l'apprentissage tout au long de la vie sont couvertes, l'approche LLL n'est pas un objectif stratégique. Au lieu de cela, la majeure partie de la coopération se concentre sur la recherche. Cela montre que la mise en place d'un **réseau universitaire axé sur l'apprentissage tout au long de la vie** représente une grande valeur ajoutée. Les réseaux européens tels que EUCEN (Université en réseau pour la formation continue) qui favorisent l'enseignement universitaire tout au long de la vie ne sont pas vraiment actifs dans la région. Par conséquent, même si les décideurs poussent pour une dimension sociale de l'enseignement supérieur dans la région euro-méditerranéenne, aucune organisation n'est pleinement impliquée à promouvoir et piloter sa mise en œuvre.

La deuxième partie de l'analyse se concentre sur la mise en œuvre du réseau LOGIC. L'objectif global du projet est de renforcer les capacités des établissements d'enseignement supérieur pour offrir des formations en ligne en accord avec les besoins du marché, tout en favorisant

le développement d'un cadre pour la qualité et l'accréditation du LLL. L'enquête montre que les **objectifs** du projet initial sont tous pertinents. Les partenaires ont une vision large, englobant le rôle des institutions d'enseignement supérieur dans la promotion et la mise en œuvre de l'apprentissage tout au long de la vie, au sein de leurs établissements et de la société au sens large. Les résultats montrent que la valeur ajoutée du programme du réseau LOGIC est de permettre l'échange de pratiques entre ses membres afin de soutenir le renforcement des capacités, ainsi qu'une réflexion commune et la recherche concernant la mise en œuvre et la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie.

Une majorité des universités soutient l'idée d'avoir un réseau **euro-méditerranéen** tandis que d'autres seraient plutôt favorables à un réseau international. Par conséquent, le nouveau réseau pourrait être mis en place sous la forme d'un réseau euro-méditerranéen coordonné à partir de l'une des institutions d'enseignement supérieur dans les pays partenaires, sans empêcher une coopération régionale et internationale plus large. Des critères pour l'adhésion au réseau sont proposés **afin de s'assurer que** les organisations qui adhèrent au programme LOGIC sont engagées dans la mission, la vision et les valeurs de l'association, et sont déterminés dans leur engagement pour l'apprentissage tout au long de la vie. Trois catégories de membres sont décrites : membres à part entière, membres associés et partenaires pour refléter la nécessité d'impliquer les universités qui souhaitent s'engager dans la mise en place d'un centre « LLL » et les acteurs socio-économiques.

Au sujet de la structure juridique, il ressort clairement des résultats de l'enquête, que pour pouvoir fonctionner, le réseau devrait disposer d'une **entité légale**. La gestion d'un réseau, notamment de dimension internationale, exige beaucoup d'efforts en termes de coordination. Les partenaires soutiennent également la création d'un **secrétariat permanent**. Ils apportent leur soutien à **quatre principaux groupes d'activités** : capacité et activités de formation, partage d'information et communication, projets de coopération et évènements et séminaires annuels facilitant le partage des bonnes pratiques et permettant d'identifier les domaines en ligne avec la mission de l'association. Afin de satisfaire ces objectifs, les partenaires doivent, bien sûr, développer un partenariat avec

les autres acteurs et, plus particulièrement, l'administration **des établissements d'enseignement supérieur et les ministères,** mais aussi avec les acteurs socio-économiques, la société civile et les autorités locales.

Dernier point et pas des moindres, le choix du modèle économique de la future association est analysé. L'objectif du réseau devrait permettre d'assurer sa viabilité sur le long terme en faisant en sorte que des ressources stables soient disponibles. De façon idéale, les activités de base de l'association devraient être prises en charge par les apports des membres. Selon les résultats de l'enquête, les universités seraient disposées à verser une **cotisation annuelle**. Selon l'enquête, d'autres partenaires sont aussi susceptibles de **contribuer en nature** à travers le partage de ressources.

II. Pertinence de soutenir les résultats du projet LOGIC

Le projet LOGIC « Mise en œuvre du concept d'apprentissage toute au long de la vie dans la zone du voisinage sud : répondre à l'évolution des besoins des ressources dynamiques » vise à renforcer les capacités des établissements d'enseignement supérieur (HEI, pour son sigle en anglais) proposant des formations d'apprentissage tout au long de la vie (LLL, pour son sigle en anglais) en cohérence avec les besoins du marché du travail, tout en permettant le développement d'un cadre de référence pour la qualité et l'accréditation des LLL. LOGIC a été financé avec le soutien de la Commission européenne à travers le programme TEMPUS.

Le projet LOGIC poursuit cet objectif ambitieux à travers les objectifs spécifiques suivants :

- Créer des observatoires LLL et moderniser les centres HEI existants dans 6 pays partenaires par le renforcement des capacités afin d'assurer le suivi des besoins réels, et de fournir une formation appropriée.
- **Établir un réseau régional de centres LLL pour l'échange de bonnes pratiques, l'apprentissage entre pairs et le dialogue.**
- Entreprendre une action pilote des formations LLL dans chaque pays partenaires, promouvoir les outils d'apprentissage et formuler des recommandations pour la reconnaissance et l'accréditation des formations LLL, en permettant aux apprenants de progresser dans des carrières universitaires et professionnelles.

Dans cette analyse nous nous concentrons sur le deuxième objectif « Établir un réseau régional de centres LLL facilitant l'échange de bonnes pratiques, l'apprentissage entre pairs et le dialogue ». La première étape est de comprendre la valeur ajoutée et la pertinence – politique, socio-économique et institutionnelle – de la mise en place d'un tel réseau après le cycle de vie du projet, en particulier si l'on considère que les centres LLL seront fonctionnels dans le futur.

a) Pertinence politique

La coopération euro-méditerranéenne repose principalement sur la Déclaration de Barcelone, signée en 1995. Cette Déclaration est un

engagement ferme pour un partenariat global (tant bilatéral que régional) dans la région pour contribuer à la paix, la stabilité et la croissance socio-économique.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, les conférences de Catane (Italie) en novembre 2003 et janvier 2005 ont mis en avant la proposition de créer un « espace euro-méditerranéen de l'enseignement supérieur », établissant les bases d'une stratégie politique visant à la coordination des politiques de l'enseignement et de la formation des pays dans le bassin méditerranéen, afin de proposer de nouvelles opportunités d'accès à la connaissance, spécifiquement à l'enseignement supérieur, et davantage de possibilités d'étudier et travailler dans un environnement multiculturel.

En 2006, 13 ministres de l'espace euro-méditerranéen ont adopté la Déclaration de Catane et sont convenus de :

- Réaffirmer le rôle de l'éducation comme facteur clé du **développement, de la cohésion sociale et de la prospérité** et d'établir un cadre fondamental pour un partenariat dans les domaines d'intérêt mutuel, de manière à intensifier l'avancée pour atteindre les objectifs énoncés par la Conférence de Barcelone « développement des ressources humaines et promouvoir le dialogue et la compréhension entre les peuples et les cultures »,
- Activer une coopération structurée afin de favoriser la **comparabilité et la transparence des systèmes de l'enseignement supérieur** dans l'espace euro-méditerranéen, tout en préservant l'individualité de chaque pays,
- Définir des parcours communs pour l'enseignement et la formation, reposant sur un système de crédits transférables et sur des qualifications facilement lisibles et exploitables ainsi que sur le marché de l'emploi, à travers le partage **de critères, méthodes d'évaluation et programmes d'assurance qualité** afin de faciliter la mobilité d'étudiants, chercheurs et professeurs. Ces parcours seront mis en œuvre également à l'aide de nouvelles technologies et de la méthode d'apprentissage en ligne,
- Promouvoir des programmes de recherche **doctorale** en vue d'encourager la coopération scientifique et technique et de contribuer à la compétitivité de la région,

- Constituer des **réseaux** d'universités et de centres reconnus pour la haute qualité de l'enseignement et la recherche,
- Renforcer le **système d'enseignement à distance,** en étendant les résultats déjà obtenus par le projet « Med Net'U », afin d'encourager un accès le plus large possible à l'éducation et à la formation dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie,
- Lancer des initiatives dans les domaines de l'éducation et de la formation professionnelle (**VET**) dans le but de développer des formations professionnelles et des diplômes professionnels dans l'enseignement supérieur.

La première Conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur l'enseignement supérieur et la recherche scientifique a eu lieu en Égypte. La déclaration du Caire du 18 juin 2007 établit un ambitieux programme pour la coopération euro-méditerranéenne dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche, à travers la « création d'un Euromed pour l'enseignement supérieur » notamment grâce à l'appui du programme Tempus de l'UE.

En 2008 l'Union pour la Méditerranée (UpM) a été créée afin de renforcer le partenariat ; l'enseignement supérieur et la recherche sont des domaines d'action prioritaire. Le secrétariat de l'UpM travaille activement en collaboration avec les intervenants concernés sur l'identification, la description et la promotion de projet pilotes et à des initiatives spécifiques qui contribuent qui contribuent à la mise en place d'un espace euro-méditerranéen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'UpM a mis en place plusieurs initiatives et projets. L'université euro-méditerranéenne de Fès (UEMF) par exemple, a été créée en tant que nouveau centre régional de l'excellence pour la promotion du dialogue, l'échange interculturelle et la coopération dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. L'UEMF constitue l'un des projets phare de l'UpM. Il s'inscrit dans l'UpM dans le cadre de l'initiative intersectorielle méditerranéenne pour l'emploi (Med4Jobs) et répond à l'objectif stratégique de promouvoir l'insertion professionnelle des jeunes et une croissance inclusive dans la région.

L'EMUNI est un autre exemple. Cette université a été créée en 2008 en Slovénie en tant qu'institution internationale d'enseignement supérieur et

de recherche. Il s'agit également d'un réseau de 179 institutions membres de 38 pays. Les activités de EMUNI intègrent des programmes d'études du master au doctorat, des formations professionnelles, des cours d'été, et des séminaires de recherches pour les étudiants en doctorat, des projets, conférences et diffusion de diverses publications. En coopération avec l'EMUNI, un Centre euro-méditerranéen d'apprentissage tout au long de la vue (Certriell) a été inauguré à Naples en 2014.

Tempus appuie les efforts menés par les pays partenaires pour moderniser leur système d'enseignement supérieur et créer des opportunités de coopération entre établissements d'enseignement supérieur de l'UE et des pays participants à travers des projets communs. Il permet d'améliorer la compréhension entre les cultures en favorisant l'approche interpersonnelle et encourage la convergence des développements communautaires dans l'enseignement supérieur contribuant ainsi à la création d'emplois et à la croissance. Le projet LOGIC répond aux priorités régionales pour des projets communs dans la zone sur des pays du voisinage « stratégies de formation tout au long de la vie pour la société dans son ensemble », tout en favorisant les priorités régionales « développement des partenariats avec les entreprises ».

L'apprentissage tout au long de la vie est la priorité essentielle de plusieurs institutions internationales, institutions telles que l'Union européenne, l'UNESCO et l'OCDE. C'est devenu l'un des objectifs à développer des Nations Unies : « Objectif 4 : assurer un enseignement global de qualité pour tous et promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie ».

Ce très bref examen des politiques montre clairement que le projet LOGIC est directement en accord avec les objectifs de la politique de l'espace euro-méditerranéen dans le domaine de l'enseignement supérieur. Ces références non-exhaustives peuvent être prises en compte lorsque de nouvelles initiatives sont proposées dans le domaine. L'apprentissage tout au long de la vie a déjà été abordé par diverses initiatives mais jamais en tant que principal domaine de coopération. Par conséquent LOGIC représente une unique réponse aux défis communs identifiés dans la région. Si les partenaires ont l'intention de mettre en place une plateforme stable de coopération, un appui peut être demandé en s'adressant à projet UpM /initiatives. Des réunions

pourraient être organisées avec les représentants de l'UpM (Barcelone, Espagne) ainsi qu'avec les acteurs intervenants tels que EMUNI (Portorož, Slovénie) afin d'exploiter toutes les synergies possibles, et d'augmenter les possibilités que l'initiative soit soutenue.

b) Pertinence socio-économique

Dans la société du savoir, l'enseignement supérieur est à la fois un conducteur de la croissance économique et un pôle d'apprentissage tout au long de la vie. Du fait de l'innovation technologique, les économies ont de plus en plus besoin de travailleurs qualifiés. La nécessité de mieux **préparer les individus pour de nouveaux emplois et de nouvelles compétences** est sous-jacente à de nombreuses réformes de l'enseignement. En même temps que des modifications substantielles des facteurs sociaux, économiques, démographiques et politiques – évidemment pas uniquement dans la Méditerranée – les établissements de l'enseignement supérieur sont encouragés à s'adapter aux besoins actuels.

L'enseignement supérieur est aujourd'hui caractérisé par une expansion massive et une large participation. Les HEIs incluent un nombre croissant d'étudiants **n'ayant pas un profil classique** qui ont leurs propres contraintes et défis à relever. Les HEIs sont par conséquent contraints d'adapter leur offre afin de répondre aux différents besoins. Les **demandes des étudiants** changent également. Les apprenants demandent de plus en cours des formations qui leur permette de mettre à jour leurs connaissances pendant toute leur vie active. Dès lors, les HEIs ont développé une offre d'**apprentissage tout au long de la vie avec** différents niveaux et instruments ; par exemple nous observons le développement de l'évolution du système de validation des programmes, de modules et de programmes flexibles, de systèmes de crédits et une offre plus importante orientée vers les compétences et centrée sur les étudiants.

De plus, **l'accroissement de la demande en travailleurs hautement qualifiés** réclame diverses approches et opportunités en termes de formation continue. En effet, le marché du travail évolue rapidement (i.e. économie digitale et verte), et il en est de même pour le secteur professionnel et les besoins des entreprises. Une meilleure relation entre **le monde**

l'éducation et le marché du travail est devenue une question centrale des réformes de l'enseignement, dans le monde.

> *Une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'expertise doit devenir une des priorités du système d'enseignement. Cela requiert d'accorder une grande importance à la valorisation des compétences afin de préparer les individus vers une transition professionnelle, ainsi qu'à l'utilisation des nouvelles technologies et des compétences. La condition préalable, à son tour, sera le développement et l'adoption d'une culture d'apprentissage flexible tout au long de la vie, où les individus sont capables de retourner aux études à tout moment de leur carrière dans des conditions équivalentes à celles des jeunes. « Apprendre à apprendre » doit devenir un principe directeur dans tout le système éducatif.* (Conseil de l'Europe, 2010, p. 41).

Les établissements d'enseignement supérieur sont dès lors appelés à favoriser l'apprentissage tout au long de la vie :

- En étant ouverts et disposés à accueillir un public non traditionnel, à travers le développement de nouvelles techniques d'enseignement et d'évaluation, pour mettre en place ou développer des orientations spécifiques de tutorat, préparer les enseignants et le personnel de l'enseignement, etc.
- En proposant une plus grande flexibilité des offres éducatives : diversification de l'offre, y compris la formation en alternance, cours en apprentissage et enseignement à distance, etc.
- En étant ouverts à l'apprentissage non-formel et informel : avec une transparence accrue et la reconnaissance des acquis d'apprentissage (mécanismes de validation) soutenu par les mécanismes d'assurance qualité.
- En développant des partenariats avec les autorités locales, étudiants, employeurs et autres parties prenantes pour mieux répondre aux besoins de la société et du marché du travail.

Les recherches de fond menées par les partenaires LOGIC montrent que, malgré les progrès réalisés vers ces objectifs, des efforts restent nécessaires afin de leur permettre de devenir des universités « d'apprentissage tout au long de la vie ».

Priorités identifiées par les partenaires LOGIC :

- Des progrès dans la professionnalisation de formations (i.e. licence et master), mais l'offre reste limitée ou très limitée dans 3 pays ;
- Des progrès dans la coopération universités/secteur privé dans le cadre des programmes de recherche, mais cette coopération reste également limitée ;
- Faible offre de formation continue pour les employés des entreprises : visibilité insuffisante de l'offre, disparité entre l'offre et les besoins, faible volonté politique pour développer des programmes spéciaux pour faire face à la propagation massive des barrières administrative d'accès à l'université ;
- Faiblesse du marché du travail pour absorber des jeunes diplômés et faiblesse de l'université pour développer l'entreprenariat (capacité pour lancer une entreprise, prendre des risques).

Le concept des centres LLL : rendre opérationnel l'apprentissage tout au long de la vie

Le projet LOGIC traite de manière exhaustive ces défis et propose de répondre de manière concrète et rendre opérationnel l'apprentissage tout au long dans l'enseignement supérieur – le concept de centres d'apprentissage tout au long de la vie (LLLC). Un centre LLL oriente ses activités vers un ensemble d'initiatives axées sur l'offre de formations adaptées aux besoins des personnes et du contexte, et destinées à promouvoir et à étendre l'apprentissage tout au long de la vie. À l'heure actuelle, un des principaux objectifs de l'apprentissage tout au long de la vie est d'améliorer les compétences des travailleurs en activité, de former les travailleurs qui ont perdu leur emploi (i.e. occupations interrompues), et de favoriser l'employabilité de ceux qui n'ont pas d'expérience professionnelle.

Développer des liens entre la **formation** et l'**emploi** implique l'accompagnement d'un expert en **orientation professionnelle** pour conseiller les individus pour leur permettre de découvrir les ressources personnelles qui peuvent être utilisées dans la poursuite de leur projet personnel et professionnel, et pour entrer sur le marché du travail actuel (local et global). L'orientation professionnelle est l'un des concepts essentiels dans les centres LLL. LOGIC appuie également la mise en

place d'un **observatoire** qui renforcera les différentes relations entre **formation-orientation-emploi**.

Selon les résultats de l'enquête, des progrès ont été accomplis par la plupart des universités. Dans trois universités (60 % de personnes interrogées), le centre l'apprentissage tout au long de la vie est un organisme juridiquement constitué et sera opérationnel au cours des six prochains mois, alors que pour une université, il est déjà opérationnel (20 %) et enfin une dernière l'université (20%) est train de préparer les « textes juridiques, et les procédures de mise en œuvre d'une plateforme d'apprentissage électronique et d'établissement d'un plan de communication ». Une université n'a pas répondu aux questions.

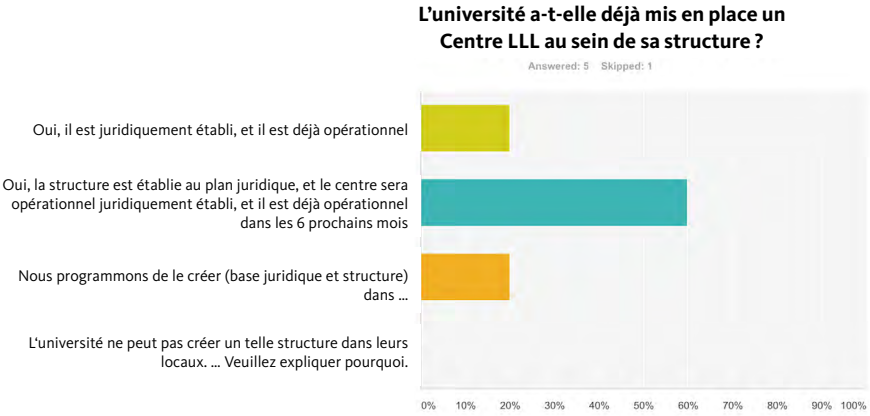

Le projet LOGIC propose une réponse concrète aux défis socio-économiques exposés ci-dessus, il associe des moyens complémentaires : formation LLL, orientation et passerelle sur le marché du travail. La mise en place et le fonctionnement des Centres LLL est pris en charge par le financement du projet Tempus ; il est donc important de réfléchir aux moyens permettant de soutenir ces résultats et la coopération qui a été établie entre les partenaires une fois le projet finalisé. En effet, la connaissance qui a été recueillie par les partenaires pourrait être davantage développée dans le cadre d'une plateforme d'échange permanente, diffusée à d'autres universités ; leur permettant de se positionner en tant que chefs de file.

c) Pertinence institutionnelle

Avant la mise en place d'un tel réseau, il est important d'évaluer si la mission de LOGIC n'est pas déjà traitée par des organisations existantes. Sur la base d'une analyse de 14 organisations en réseau et institutions existantes (voir annexe I), il semble y avoir une grande valeur ajoutée **avec la mise en place d'un réseau universitaire focalisé sur l'apprentissage tout au long de la vie**. En effet, même si certaines dimensions de l'apprentissage tout au long de la vie font partie des activités des initiatives ci-dessus mentionnées, l'approche de LLL n'est pas effectuée en tant qu'un objectif stratégique. Au lieu de cela, la majeure partie de la coopération est axée sur la recherche. Le réseau européen tels que EUCEN (Formation continue universitaire en réseau) qui favorise l'enseignement universitaire tout au long de la vie n'est pas vraiment actif dans la région. Par conséquent, même si les décideurs poussent pour une dimension sociale de l'enseignement supérieur dans la région euro-méditerranéenne, aucune organisation n'est consacrée à promouvoir et à piloter sa mise en place.

Deux projets TEMPUS ont été lancés pour combler cette lacune : LOGIC et EUMILL. Alors que LOGIC est toujours en cours, EUMILL est terminé (2013). Les deux projets sont directement dédiés à l'enseignement supérieur et à l'apprentissage tout au long de la vie et cherchent à structurer un réseau collaboratif des établissements. EUMILL est axé sur l'élaboration des programmes LLL, la mise en place, l'observation, l'évaluation et la promotion à travers des programmes d'enseignement pilotes. LOGIC repose sur des caractéristiques semblables mais auprès de différentes institutions et activités. Sa valeur ajoutée est l'opérationnalisation de l'apprentissage tout au long de la vie dans les HEIs par la mise en place des centres LLL susceptibles de contribuer aux résultats.

En ce qui concerne les partenaires, les résultats du projet LOGIC, **maintenir l'apprentissage tout au long de la vie comme une priorité stratégique** apparaît comme une priorité majeure pour trois universités et une priorité moyenne pour deux universités.

Exprimez-vous le besoin de maintenir l'apprentissage tout au long de la vie comme une priorité pour votre institution dans les années à venir ? Classer de 1 à 10, 1 correspondant à totalement

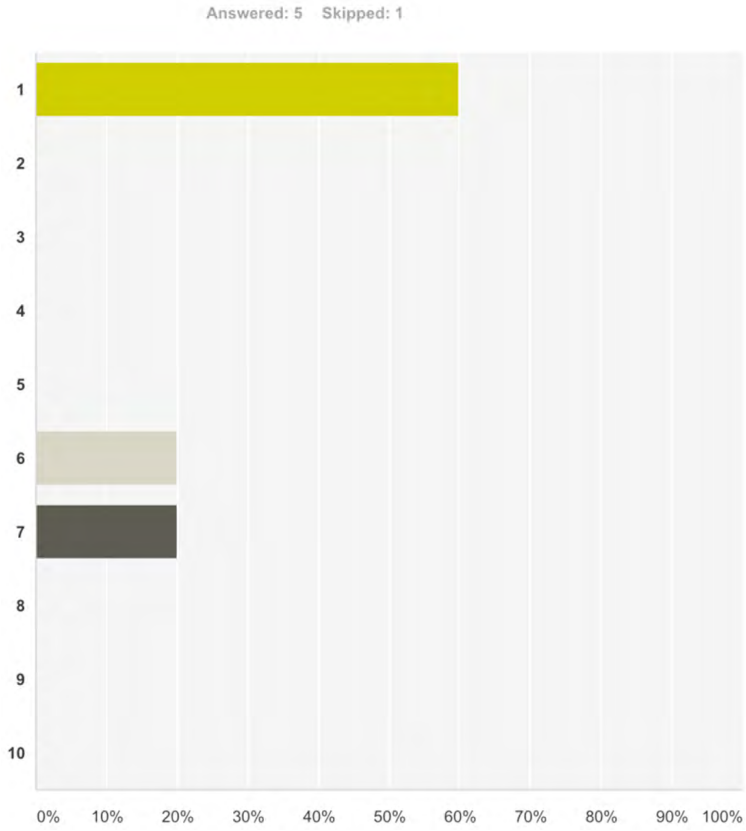

En ce qui concerne le maintien des résultats du projet LOGIC, les partenaires ont des **opinions divergentes.** Trois universités soutiennent fermement cette idée (10/10), une le soutien (7/10) tandis que les deux dernières ne le soutiennent pas (2/10 et 0/10).

Comment noteriez-vous la pertinence de disposer d'un réseau de centres LLL pour soutenir les résultats du projet LOGIC ? Note de 1 à 10, 1 correspondant très élevée.

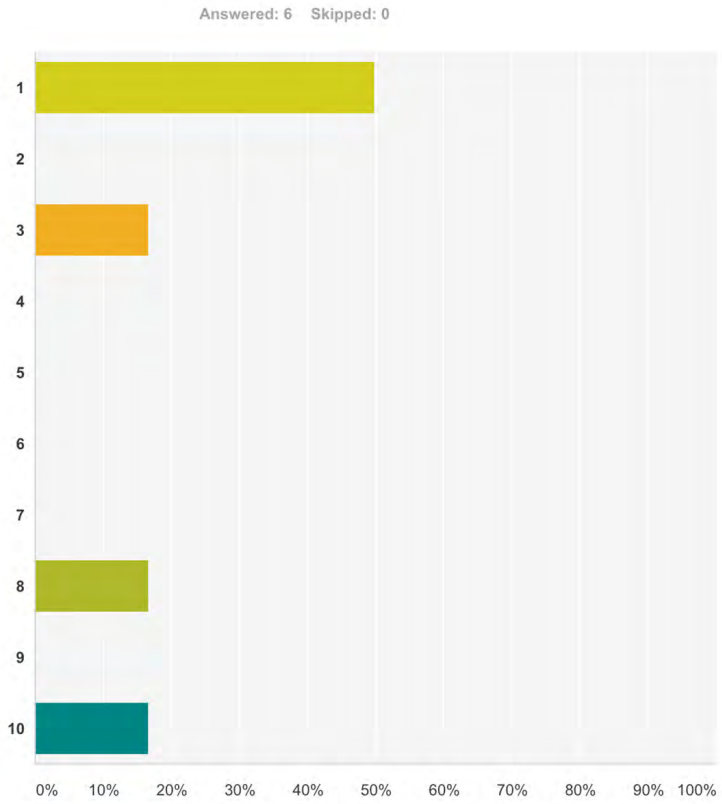

Ces résultats obtenus indiquent qu'il y a un intérêt de continuer à travailler sur l'apprentissage tout au long de la vie en tant que domaine prioritaire, dans les différentes universités ; toutefois un groupe d'universités (2 sur 6) ne voit pas les avantages de maintenir les résultats dans une plateforme permanente de coopération. Il est important de comprendre et traiter cette résistance lorsqu'il s'agit de formaliser le réseau. Il est aussi intéressant de constater si les universités qui font partie du projet EUMILL, souhaitent rejoindre le réseau.

Le projet LOGIC aborde les deux principales priorités politiques au niveau national et international. Il a produit des résultats intéressants qui pourraient être soutenus et diffusés aux autres institutions après le cycle de vie du projet. Il apparaît qu'aucune autre organisation ou réseau n'est en charge de la promotion universitaire de l'apprentissage tout au long de la vie dans l'espace euro-méditerranéen. Compte tenu du solide intérêt de la majorité de partenaires, il est donc souhaitable d'étudier de la possibilité de mettre en place une plateforme permanente de coopération.

III. Quel futur pour le réseau LOGIC ?

a) Mission du réseau LOGIC dans l'apprentissage universitaire tout au long de la vie (ULLL)

L'apprentissage universitaire tout au long de la vie (ULLL) consiste en la mise à disposition par des établissements d'éducation universitaire d'une offre d'opportunités d'apprentissage à des apprenants individuels tout au long de leur vie. Les ULLL contribuent à la mission sociale des universités. En effet, ils contribuent à ouvrir de nouvelles portes à un public non traditionnel en adaptant son offre à différents besoins d'apprentissage, spécialement pour les personnes avec les plus bas niveaux de qualification. En permettant un accès à enseignement supérieur pour tous les apprenants, l'ULLL contribue au développement social, culturel et économique de la région. L'ULLL représente un investissement durable, qui contribue à mieux faire correspondre les besoins des sociétés modernes avec ceux des économies. Il est soutenu par de solides partenariats privés et publics.

L'objectif du projet LOGIC est de renforcer les capacités des établissements d'enseignement supérieur offrant un apprentissage tout au long de la vie, afin d'offrir un enseignement correspondant davantage avec les besoins du marché du travail, tout en favorisant le développement d'un cadre pour la qualité et l'accréditation du LLL. Il s'agit donc de garantir le développement du programme, la professionnalisation du personnel d'enseignement, le développement du cadre pour la qualité et l'accréditation, et des partenariats avec les différents acteurs socio-économiques. L'enquête montre que les objectifs du **projet initial sont aussi pertinents.**

La formation professionnelle du personnel enseignant est l'objectif le mieux noté (note de 2,8), il est le plus important pour deux universités, mais seulement relativement important pour trois autres. Les cadres pour la qualité et l'accréditation (2,67), le développement des programmes (2,60) et les partenariats avec les acteurs socio-économiques (2,20) sont notés différemment par les universités.

Cette description reflète les différentes dimensions auxquelles le projet souhaite répondre. En termes de communication, il est recommandé de définir un énoncé de mission court. L'énoncé de mission d'une organisation

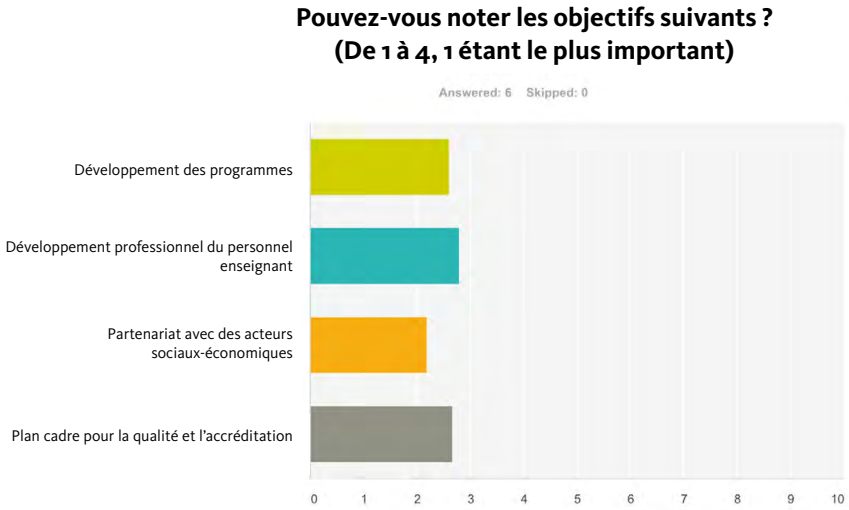

est très important, au même niveau que le site internet ou le logo en termes de visibilité. Il s'agit d'un énoncé en une phrase décrivant la mission pour laquelle l'organisation a été créée, et qui sera utilisé pour permettre de faciliter la prise de décisions concernant les priorités, les actions et les responsabilités. Un bon énoncé de mission est clair, facilement mémorable et concis.

Trois énoncés de mission ont été proposés aux partenaires dans le cadre de cette enquête, l'un inspiré de la mission du projet LOGIC lui-même. L'énoncé de mission qui obtient un score parmi les plus élevés est « l'encouragement de l'engagement stratégique des établissements d'enseignement supérieur dans la promotion et la mise en œuvre d'un apprentissage tout au long de la vie ». Cet énoncé représente une vision plus large du réseau LOGIC, car il englobe le rôle du HIE dans la promotion et la mise en œuvre de l'apprentissage tout au long de la vie, au sein des établissements et dans la société au sens large.

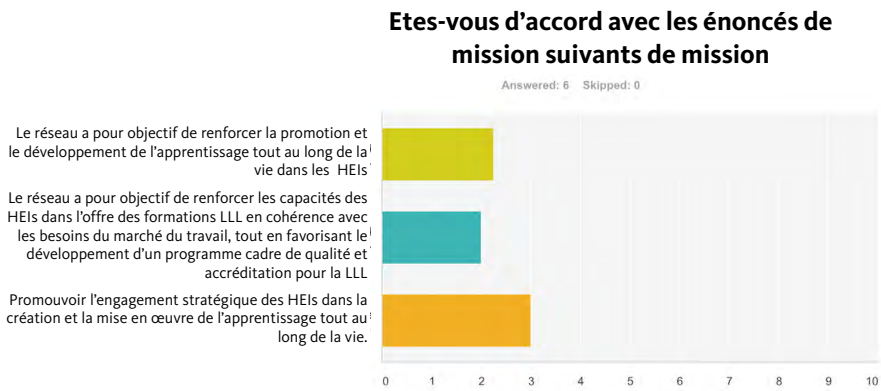

- Le premier énoncé est fortement appuyé par trois universités (note : 80 %), et est appuyé par une autre (taux 70 %). Le score total est de 2,25 basé sur 4 voix.
- Trois universités sont fortement d'accord avec le second énoncé de mission (100 %), qui est celui proposé par le présent projet LOGIC, tandis qu'une université le soutient plus ou moins (60 %). Le score total est de 2, sur la base sur 4 voix.
- Le troisième énoncé est fortement soutenu par deux universités (100 % et 90 %), bien soutenu par deux autres (80 %) et appuyé par les deux derniers (70 % et 60 %). Le score moyen est de 3 sur la base de 6 voix.

Sur la base de la mission des centres LLL et sur les résultats de cette enquête concernant les objectifs et le champ d'application (tel que décrit dans les sections suivantes), l'énoncé de mission du réseau LOGIC pourrait être :

Énoncé de mission

LOGIC contribue au développement économique, social et culturel de l'espace euro-méditerranéen à travers l'engagement des établissements d'enseignement supérieur (HEIs) dans la promotion et la mise en œuvre de l'apprentissage tout au long de la vie.

LOGIC renforce les capacités des HEIs d'apprentissage tout au long de la vie en offrant des formations en ligne avec les besoins du marché du travail, tout en favorisant le développement d'un plan-cadre qualité et d'accréditation. Les HEIs membres du réseau LOGIC ont adopté une stratégie LLL et ont mis en place au sein de leurs établissements un centre LLL dédié, ou sont en train de le faire.

La **dénomination** du projet « LOGIC » pourrait être réexaminée. En effet, dans les recherches sur le web le terme « LOGIC » est difficile à trouver car il s'agit d'un adjectif, alors que sa signification n'est pas simple ne reflète pas vraiment son énoncé de mission. Si les partenaires appuient la nécessité de changer le nom de la future organisation, un nom pourrait être :

LLL4MED – Réseau universitaire euro-méditerranéen
pour l'apprentissage tout au long de la vie

b) Objectifs

Pour remplir sa mission, le réseau peut poursuivre des objectifs plus spécifiques. Il est important de définir des objectifs clairs et de donner la priorité à ces derniers de manière à définir les activités de l'organisation.

Les partenaires soutiennent les objectifs suivants :

- Renforcement des capacités à travers l'échange de bonnes pratiques/expertise (9,00)
- Recherches communes sur la LLL en partenariat avec les parties prenantes socio-économiques (8,60)
- Réflexion commune au cours d'événements, séminaires et conférences relatives à LLL (8,20)
- Renforcement des capacités grâce à des formations communes du personnel et relatives à LLL (par exemple, la mise en place de LLLC) (7,80)
- Projets conjoints de coopération, y compris le développement commun des diplômes (5,40)

Les objectifs suivants sont plus faiblement notés :

- Soutien au processus d'internationalisation des établissements de l'enseignement supérieur (4,60)
- Efforts pour harmoniser les niveaux de qualité des ULLL entre les différents membres, et à se conformer aux normes pour un suivi efficace (4,00)
- Actions de sensibilisation relatives à LLL (3,67)
- Surveillance des politiques et programmes relatifs à ULLL (3,00)
- Levée de fonds (3,00)

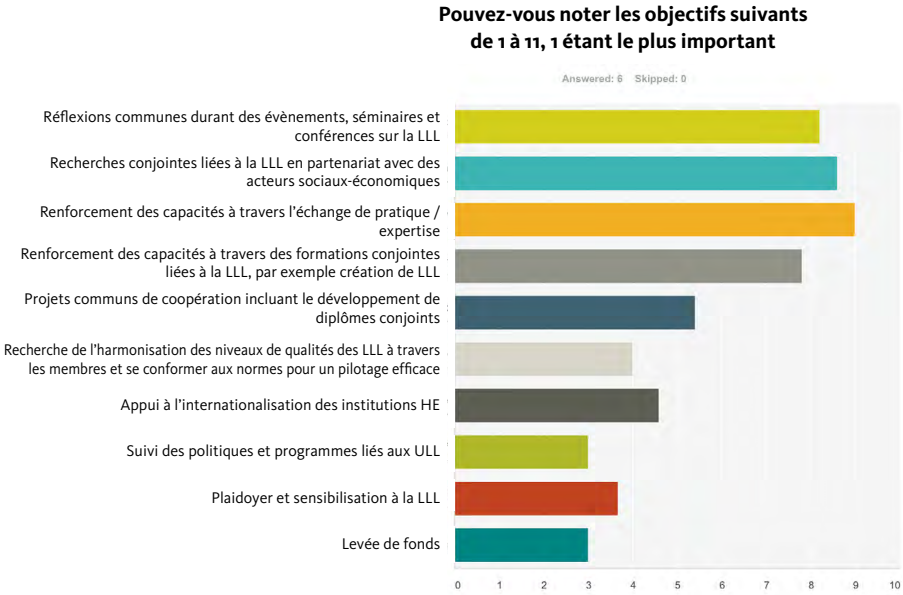

Il montre clairement que la valeur ajoutée du réseau LOGIC sera d'appuyer l'échange de pratiques entre ses membres afin de soutenir le renforcement des capacités, la réflexion commune et la recherche liées à la mise en place et à la promotion de LLL. Des approches plus intégrées telles que l'élaboration commune de programmes d'études sont moins soutenues. Les activités liées aux politiques d'orientation prônant pour l'apprentissage tout au long de la vie et le financement, ne sont pas les principaux objectifs mais plutôt des tâches opérationnelles qui

accompagnent la création d'un réseau (voir question sur les activités). Il est important de disposer d'un nombre limité d'objectifs avec des buts clairs afin d'avoir de meilleures chances de soutenir le réseau et d'apporter une plus grande valeur ajoutée.

c) Zone géographique

Le projet LOGIC projet regroupe les universités de six pays : Algérie, Autriche, France, Maroc, Espagne et Tunisie. L'objectif est d'appuyer la mise en œuvre des centres d'apprentissage tout au long de la vie dans les pays partenaires : Maroc, Tunisie et Algérie. La première ambition de ce projet était d'établir un mécanisme permanent de coopération entre les centres LLL nouvellement crées, et par conséquent de favoriser une couverture régionale. C'est la raison pour laquelle cette enquête s'adresse aux universités de ces pays. Il semble cependant que la mission de ce réseau pourrait être plus large.

Il apparaît clairement, à travers l'étude qu'une majorité d'universités (4 sur 6) soutient l'idée d'avoir un **réseau euro-méditerranéen**. La valeur ajoutée du champ d'application d'Euro-Med est de « permettre l'échange d'expérience et de modules d'une manière beaucoup plus efficace entre les centres LLL » et de soutenir une « connaissance mutuelle sur le système de l'enseignement supérieur » dans les différents pays, basée sur des caractéristiques communes de la « culture euro-méditerranéenne ». Ce réseau doit aussi faciliter l'organisation de réunions. Une personne interrogée explique que le réseau pourrait commencer comme un réseau euro-méditerranéen et pourrait s'étendre par la suite à un réseau international.

Les deux autres universités sont plutôt favorables à un réseau international, au-delà de l'espace euro-méditerranéen. Une personne interrogée a indiqué « nous souhaitons qu'il s'agisse d'un réseau international parce que cela comprend à la fois le réseau régional et le réseau euro-méditerranéen, et nous pouvons ainsi élargir les échanges et les expériences dans le monde entier ». Les autres répondent « parce que les apprenants et autres parties prenantes peuvent se trouver dans le monde entier, par exemple, nous pouvons donner des cours de langue arabe et arabe marocain et apprendre la culture aux apprenants des différents pays en partenariat

avec les différentes entités gouvernementales et institutions non gouvernementales et organisations d'autres pays ».

Aucun des répondants ne soutient l'idée d'un réseau régional.

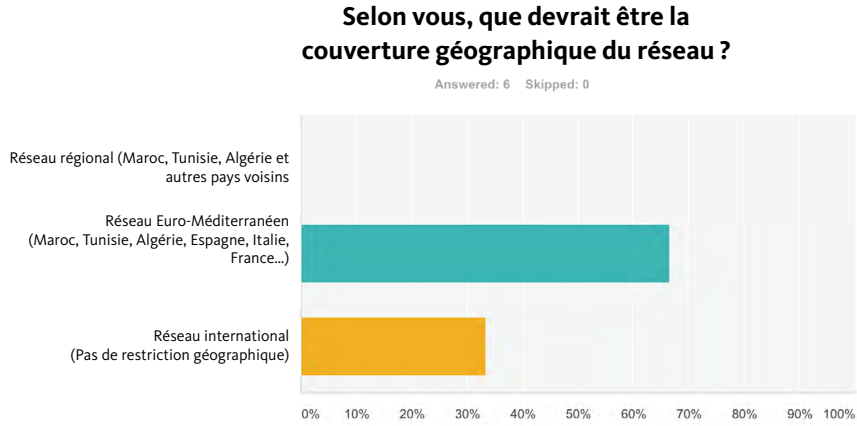

Sur la base de ces résultats, le réseau LOGIC pourrait être établi comme un réseau euro-méditerranéen coordonné à partir d'un des HEIs dans les pays partenaires, sans empêcher toute nouvelle coopération internationale. Tous les partenaires actuels de LOGIC pourraient participer à la discussion sur les différentes étapes de création du réseau.

d) Adhésion

La mission du réseau est d'apporter un soutien aux établissements d'enseignement supérieur dans la promotion et la mise en place de l'apprentissage tout au long de la vie. Ces établissements sont les membres du réseau. Bien entendu, cela n'empêche pas à d'autres types d'organisations d'être associés à l'organisation, soit en créant différentes catégories de membres ou en montrant d'autres possibilités de partenariat.

Il existe différents critères d'adhésion ; les plus courants sont d'ordre juridique, géographique ou concernent le partage des valeurs.

Critères juridiques

En ce qui concerne le statut juridique, les partenaires devront préciser ce qu'ils entendent par établissement d'enseignement supérieur. Les universités qui postulent, et les autres établissements d'enseignement supérieur pourraient par exemple :

- Être public ou privé, à but non-lucratif,
- Être habilités à délivrer des diplômes,
- Être reconnu par un organisme national compétent ou son équivalent,
- Être au niveau de l'enseignement supérieur.

Les universités suivantes peuvent être considérées comme des membres fondateurs de l'organisation :

- Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem (Algérie)
- Université de la Formation Continue (Algérie)
- Université Sidi Mohamed Ben Abdellah (Maroc)
- Université Mohammed V Souissi (Maroc)
- Institut Supérieur de Technologie (Tunisie)
- Université de Gabès (Tunisie)
- Université d'Alicante (Espagne)
- Université National de l'enseignement à distance (Espagne)
- FH Joanneum (Autriche)
- Université de Joseph Fourrier, Grenoble 1 (France)

Des partenaires socio-économiques du projet LOGIC pourraient également être associés :

- Chambre de Commerce et d'Industrie de Dahra (Algérie)
- Confédération Générale des entreprises marocaines (Maroc)

Critères géographiques

Concernant la couverture géographique, sur base de la question précédente, les membres à part entière du réseau devraient être établis dans la région euro-méditerranéenne. L'Union pour la Méditerranée (UpM) regroupe les 28 États membres de l'Union européenne et 15 pays du sud et de l'est des rives de la Méditerranée.

Les universités en provenance d'autres régions pourraient devenir membres associés.

Critères concernant les principes et le partage des valeurs.

Les résultats de l'enquête montrent que les partenaires soutiennent des exigences fermes relatives à l'adhésion au réseau. Par exemple, 66,67 % soutiennent accueillir des « établissements d'enseignement supérieur qui partage la vision du réseau, adhèrent à stratégie LLL et s'engagent à mettre en place un centre LLL ». Cela signifie que les **HEIs soutiennent à la fois la vision sur le plan politique et la mise en œuvre d'actions pour la mise en place d'un centre LLL Centre et adoptent cette stratégie.**

La dimension politique des établissements d'enseignement supérieur qui s'engagent à adopter une stratégie de LLL reçoit 50 %, de soutien tandis que la seule mention « tout établissement d'enseignement supérieur qui partage la vision du réseau » ne reçoit que 33 % de réponse favorables. Les autres propositions (16,67 %) concernent la possibilité d'accueillir d'autres parties prenantes du secteur socio-économiques qui partagent la vision du réseau ».

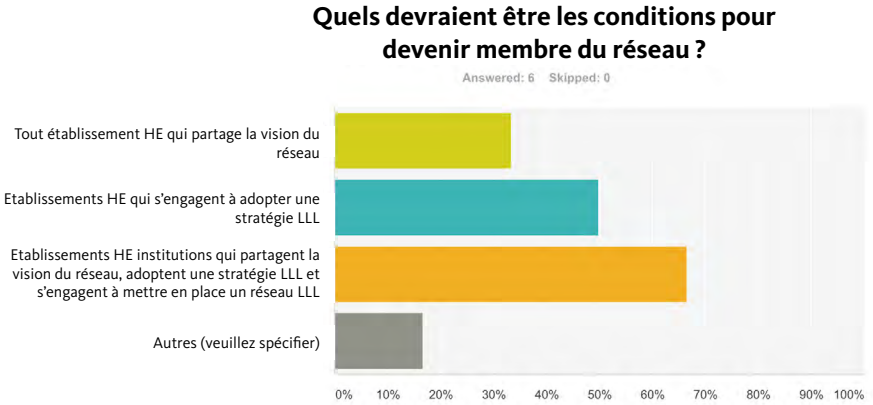

Les catégories et critères suivants pourraient s'appliquer au réseau LOGIC :

Les critères d'adhésion visent à garantir que les organisations parmi les membres de LOGIC s'engagent à la mission, à la vision et aux valeurs de l'association, et demeurent fermes dans leur engagement à l'apprentissage tout au long de la vie, à la responsabilité sociale au développement international et la coopération avec d'autres institutions qui ont la même vocation.

Membres à part entière

LOGIC est ouvert à tous les établissements de l'enseignement supérieur de l'espace euro-méditerranéen qui partagent la mission, la vision et les valeurs de l'association. Les HEIs qui adhèrent au réseau ont ou sont en train de développer et de mettre en œuvre une stratégie d'apprentissage tout au long de la vie. Cette stratégie doit être soutenue par la plus haute hiérarchie de l'établissement et doit être mise en œuvre grâce à un organisme dédié, appelé centre LLL. Les établissements HE doivent être financés par l'État et ne doivent pas être à but lucratif ; être des établissements délivrant des diplômes et reconnus par l'organisme national ou les autorités compétentes.

Membres associés

Peuvent être membres associés les HEs qui ne sont pas dans l'espace euro-méditerranéen et/ou qui ne disposent pas, sur place, de stratégie d'apprentissage tout au long de la vie.

Partenaires

Peut être un partenaire, un acteur socio-économique qui partage la mission, vision et les valeurs de l'association.

e) Structure juridique

Les résultats de l'enquête indiquent clairement que pour pouvoir fonctionner, le réseau devrait posséder une entité légale (83,33 %, représentant 5/6 universités) par rapport à un réseau informel (16,67 %, ce qui représente une université). La question est alors de décider dans quel pays le

réseau sera basé (avec des conséquences sur le plan du financement et les contraintes juridiques).

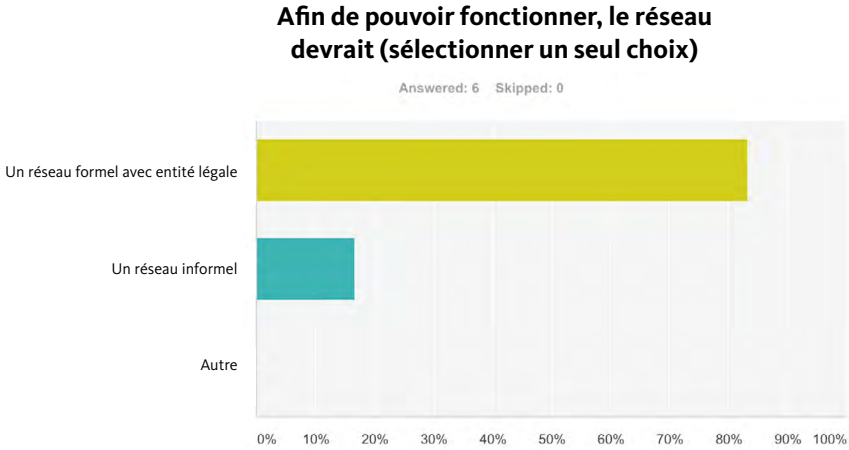

Sur la base des résultats de ce rapport, une constitution pourrait être rédigée. La teneur et la présentation dépendront du pays dans lequel l'organisation sera basée. La constitution contiendra les éléments principaux qui définissent le réseau sans trop entrer dans les détails. En effet, il est préférable de mettre au point un « règlement intérieur » afin de conserver une certaine flexibilité pour se conformer aux règles et procédures que le réseau mettra au point.

f) Gouvernance

Gérer un réseau, en particulier de dimension internationale, demande beaucoup d'efforts en matière de coordination. Les partenaires soutiennent clairement la nécessité d'avoir un **secrétariat permanent** (66,67 %) comparativement à confier ce rôle à la présidence (16,67 %) ou un secrétariat tournant (16,67 %).

Comment le réseau doit-il être géré ?

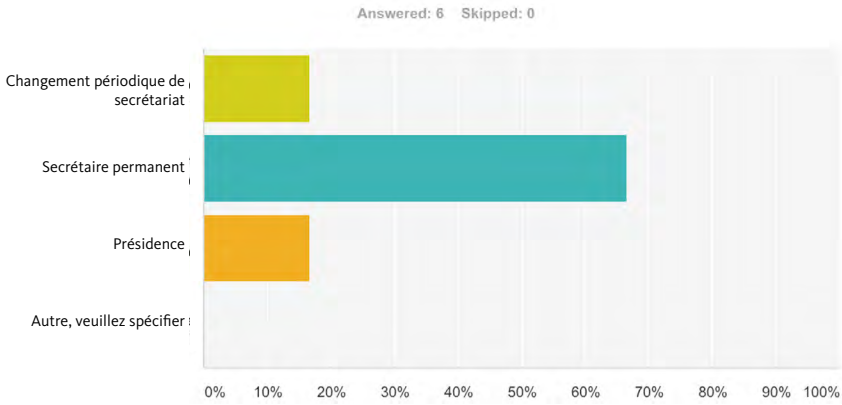

En se basant sur le fait que le réseau serait légalement établi avec un secrétariat permanent, les organismes suivants peuvent être mis en place :

Comité exécutif

Il pourrait être composé de 3 à 6 membres représentant les établissements HEIs en tenant compte de la représentation géographique. Il comprend un président, un vice-président, un trésorier et les différents membres. Les membres doivent être en mesure d'engager leurs institutions dans l'exécution des décisions prises par l'association. Il se réunit généralement au moins deux fois par an. Le Comité agit au nom de l'assemblée générale ; il soutient la mission et la vision de l'association, supervise la mise en œuvre et l'exécution de son programme de travail et du secrétariat permanent. Les membres du Comité exécutif sont désignés par l'Assemblée générale.

L'Assemblée générale

L'Assemblée générale est l'organe le plus élevé de l'association. Elle est composée des membres titulaires et des membres associés, mais seuls les membres titulaires ont droit de vote. L'Assemblée se réunit au moins une fois par an. Elle définit l'orientation générale stratégique de

l'association, adopte son plan de travail et les budgets de celle-ci, élit et révoque les membres du Comité exécutif, etc. Chaque membre de l'organisation doit informer le secrétariat du point de contact au sein de son établissement afin d'assurer un contact régulier.

Secrétariat permanent

Le secrétariat permanent assure la gestion régulière de l'association sous la responsabilité du Président.

Organe consultatif

Un organe consultatif peut être mis en place afin de faire entendre la voix des partenaires (employeurs, chambres de commerce, etc.). Cet organe pourrait donner des conseils au Comité exécutif.

g) Activités

Promouvoir l'ULLL est un objectif large qui englobe de nombreuses activités. La portée et le niveau des activités dépendront bien sûr de l'engagement et de la capacité (ressources humaines et financières) des établissements d'enseignement supérieur membres du réseau, et de la possibilité d'assurer un financement à long terme. Ces activités doivent bien sûr refléter la mission et les objectifs définis par l'association.

Les activités suivantes ont été classées par les partenaires, du plus pertinent au moins pertinent :

- Élaboration de programmes communs (i.e. conception commune des programmes de licence) – 4,8 points
- Information mensuelle et partage des connaissances par le biais de canaux de communication (site web, newsletters et mailings) – 4,6 points
- Formations/renforcement des capacités dans les espaces de travail (i.e. plan cadre qualité et accréditation, formation des enseignants, etc.) – 3,8 points
- Soutenir le développement conjoint ou des projets bilatéraux entre les membres et les activités de financement associées – 3,67 points

- Partage régulier des connaissances à travers des événements et séminaires (biannuel or annuel) – 3,17
- Actions de sensibilisation sur l'apprentissage tout au long de la vie (i.e. jour commun LLL) – 1,80

Cela correspond aux objectifs attribués à l'association (voir ci-dessus) pour ce qui est du renforcement des capacités à travers l'échange de pratiques/expertise (renforcement commun des programmes, formation du personnel, etc.). Il y a divergence lorsqu'il s'agit de déterminer l'objectif de soutenir une réflexion commune durant les événements (hautement coté ci-dessus) et le fait que cette activité est faiblement cotée. Cela peut s'expliquer par le fait que l'organisation des événements annuels est une « activité classique » d'un réseau international/régional alors que les autres objectifs sont clairement liés avec la mission centrale du réseau LOGIC.

Quelles activités le réseau LLL devrait-il développer (classer de 1 à 6, 1 étant le plus important) ?

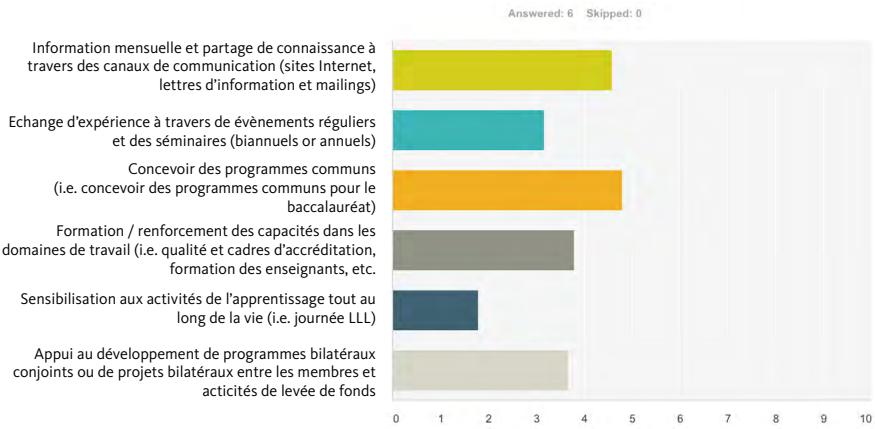

Le réseau pourrait donc se focaliser sur quatre groupes principaux d'activités relatifs à :

- Renforcement des capacités et formation : activités visant à mettre en œuvre la vision et objectifs de l'association.
- Partage d'information : outils communs de communication pour garantir l'échange de l'information entre partenaires.
- Projets de coopération : programmes communs, etc.
- Événements et séminaires : événement annuel pour échanger les bonnes pratiques et identifier les futurs projets de coopération, les séminaires thématiques visant à aborder des questions en rapport avec la mission de l'Association.

h) Langue

Le réseau est composé d'universités travaillant dans différentes langues, dont les principales sont le français, l'anglais et l'arabe. Dans l'enquête, la première langue est l'anglais (2,5) suivi du français (2,4) et l'arabe (1,2).

Quelles devraient être les langues du réseau ?

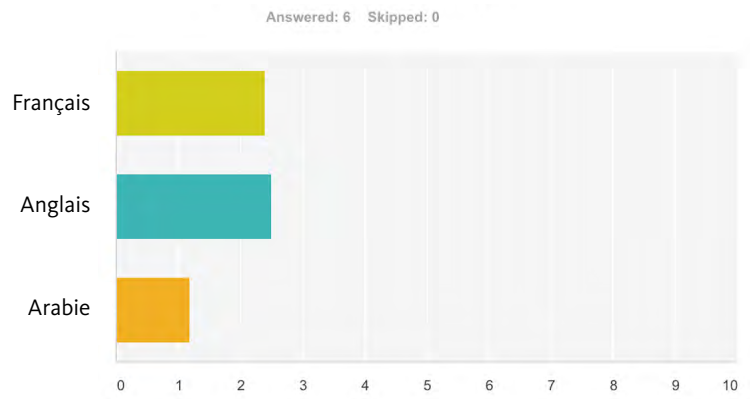

Compte tenu du fait que l'anglais est la mieux notée, les partenaires appuient le fait de disposer d'un réseau euro-méditerranéen et que pour l'heure, l'anglais, langue du projet LOGIC, pourrait être la langue principale durant la phase d'élaboration du réseau. Cela n'empêche pas les partenaires de déclarer le français et l'arable comme langues de travail. Par exemple, les brochures du projet pourraient être traduites dans plusieurs langues.

i) Partenaires

Afin d'atteindre ses objectifs, le réseau de partenaires sera évidemment développé avec d'autres acteurs, et en particulier ceux qui ont une influence directe sur le développement d'un réseau apprentissage universitaire tout au long de la vie : les établissements d'enseignement supérieur de l'administration (66,67 %) et les ministères (66,67 %). Les organisations régionales (50 %) sont également considérées comme importantes ainsi que les « autres acteurs » (50 %) qui incluent d'après les réponses les « organisations professionnelles locales », « sociétés privées » et « intervenants du secteur socio-économique et élus locaux et régionaux, conseillers et société civile ».

Qui devraient être les partenaires du réseau ?

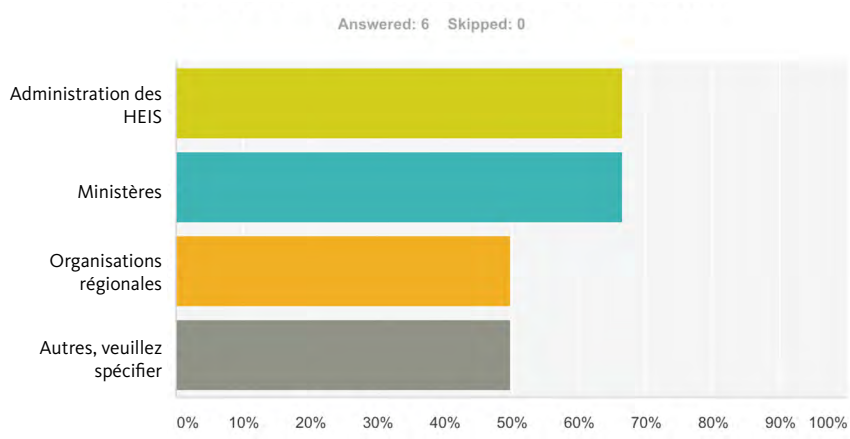

Lors de la mise en place du réseau, il est important de bénéficier de l'appui de l'administration des HEI et du ministère, et d'établir des contacts avec les acteurs régionaux y compris socio-économiques. Cela doit notamment permettre aux partenaires d'identifier les obstacles potentiels (i.e. perception négative du réseau car il pourrait créer une concurrence sur des subventions nationales, etc.). Un exercice initial de mapping des activités est fortement recommandé.

j) Financement

Un Secrétariat permanent ainsi que la conduite d'activités régulières impliquent des coûts. L'objectif du réseau doit être d'assurer la durabilité à long terme et trouver des ressources stables.

Généralement le financement provient des subventions publiques ou privées et directement des membres. Idéalement les activités de base de l'association, doivent être financées par les recettes provenant des adhésions. Selon les résultats de l'enquête, les universités seraient prêtes à verser une cotisation d'adhésion de 100 à 500 euros par an (pour 66,67 % d'entre elles) et de 500 à 1 000 euros par an (33,33 % d'entre elles).

Si le réseau est mis en place avec 10 universités fondatrices, considérant une cotisation annuelle de 500 euros, la mise de fonds initiale correspondante serait de 5 000 euros ce qui ne suffit pas à financer un poste à plein temps pour lancer le réseau. Il est important de s'assurer que cette personne possède la capacité pour gérer un réseau avec des compétences en gestion de projets et en relations diplomatiques. Bien sûr, le Comité exécutif aura un rôle directeur important à jouer.

Le Secrétariat, sous la supervision du Comité exécutif, pourrait étudier les possibilités de financement notamment par l'intermédiaire de l'UpM. Ainsi qu'une des personnes interrogées l'a suggéré « le financement du réseau devrait être assuré en partenariat avec d'autres parties concernées et devrait largement compter sur ses membres ».

Quel serait un montant annuel acceptable pour une cotisation au réseau (un seul choix) ?

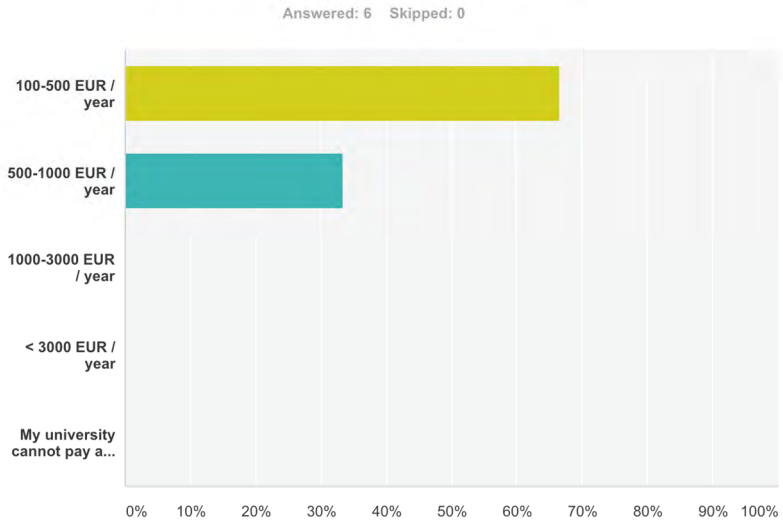

Les frais d'adhésion initiaux pourraient être de 750 euros par an, afin d'employer un coordinateur (travaillant à temps plein ou partiel en fonction de la région). Les membres devraient étudier d'autres sources de financement provenant par exemple de l'UpM afin d'établir leur secrétariat permanent et activités de base.

k) Contributions en nature

L'implication active des membres de l'association est essentielle pour assurer sa durabilité. Selon l'enquête, des partenaires sont susceptibles de contribuer en nature en partageant des ressources avec les autres (4,33).

En ce qui concerne les contributions financières, verser une cotisation d'adhésion au réseau permet de mettre en place un organe de coordination : la plupart des universités, sauf une, y sont favorables (3,50).

S'ils ne sont généralement pas très enclins à jouer un rôle politique en prenant la coordination générale du réseau (3,25), un des répondants à

l'enquête se dit néanmoins tout à fait disposé à le faire, ce qui est très important. En effet, lorsque le réseau est créé, il est nécessaire de trouver une structure qui est prête à investir du temps et de l'énergie pour initier le processus et impulser une vision pour le réseau.

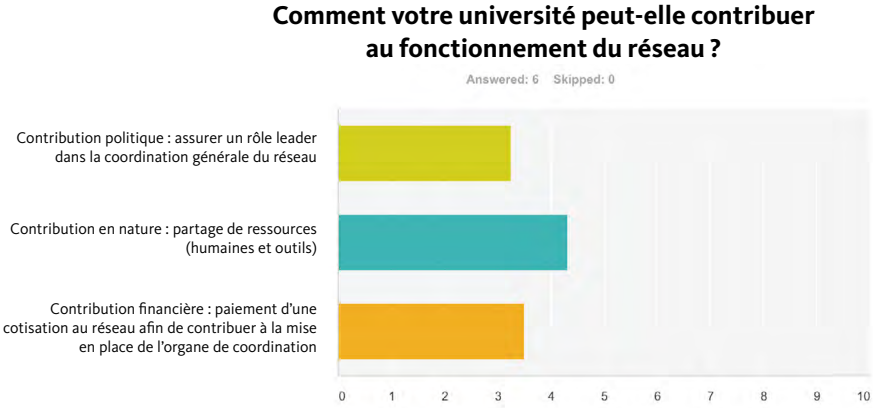

Visite d'étude : rencontre des intervenants à Bruxelles

Les 13 et 14 octobre les partenaires de LOGIC se sont réunis à Bruxelles pour s'entretenir avec les parties prenantes des institutions européennes et des réseaux pour continuer à travailler sur la poursuite du développement du réseau LOGIC. La visite d'étude était répartie sur 2 jours au cours desquels les participants ont eu l'occasion de découvrir le travail d'autres réseaux dans des thématiques proches afin de pouvoir s'en inspirer comme modèle pour élaborer un plan stratégique du réseau régional et rencontrer des partenaires potentiels. Les participants ont également eu la possibilité de se rendre du Parlement européen.

Merci

IV. Annexe I

Institutions internationales et européennes encouragent la coopération Europe Méditerranée

1) UpM – Union pour la Méditerranée

L'Union pour la Méditerranée comprend les 28 États membres de l'UE, la Commission européenne et 15 pays méditerranéens. Les ministres des Affaires étrangères à Marseille ont décidé que la Ligue des États arabes participe à toutes les réunions à tous les niveaux de l'UpM. Il s'agit d'une plateforme de dialogue politique et régional qui se réunit régulièrement. Ses 3 objectifs stratégiques transversaux sont : autonomisation des femmes sur les plans social et économique, leur insertion professionnelle et croissance inclusive et durable et étroitement lié au concept de LLL. L'UpM est actuellement présidée par la Jordanie et l'Union européenne, et a développé des coopérations avec UNICA, UNIMED & EMUNI. Son Secrétariat est basé à Barcelone, Espagne. L'UpM est gérée par un système de coprésidence et des hauts fonctionnaires.

2) UE – Union européenne

À travers l'ensemble de ses projets et les possibilités de financement via ERASMUS+ (i.e. LOGIC & EUMILL) et ses politiques, l'Union européenne est un acteur clé de l'apprentissage tout au long de la vie. L'approche conceptuelle est largement répandue à travers les publications, recommandations et les différents financements. Depuis lors, ce terme a été repris par la Commission européenne pour lancer plusieurs politiques faisant référence à la LLL et à ses différentes composantes telles que la citoyenneté active, l'inclusion sociale, le développement autonome et le perfectionnement des qualifications et compétences. À travers les différents projets financés tels que LOGIC & EUMILL (voir ci-dessous le détail de ces projets), l'Union européenne devient également un acteur dans l'espace méditerranéen de HE. Ces projets de coopération sont axés principalement sur les stratégies LLL comme un élément clé pour la cohésion sociale et le développement économique. De plus, la Commission européenne fait également partie de l'Union pour la Méditerranée et du processus de Bologne.

Réseaux internationaux et européens engagés dans la promotion de la coopération Europe Méditerranée

3) UNIMED – L'union des universités de la Méditerranée

UNIMED est un large réseau de 83 Universités de 20 pays qui vise à développer la recherche et l'éducation dans l'espace méditerranéen. Pour atteindre ses larges objectifs UNIMED met en œuvre nombreuses activités de promotion, d'appui, de levée de fonds, analyses stratégiques et formation. D'autre part, UNIMED est partenaire (Protocole d'accord) de divers réseaux et institutions tels que : *Associations des universités arabes, Banque européenne d'investissement, Union pour la Méditerranée, etc.* structures du gouvernement, basées à Rome, Italie.

4) AArU – Association des Universités arabes

L'objectif de 260 Universités arabes est de « préserver leur unité, culture et civilisation, ainsi qu'à aider à développer ses ressources naturelles » (Sultan Abu Orabi, 2013). Au total, 30 % d'entre elles sont des institutions privées. Selon le Secrétaire général des universités arabes, les universités sont confrontées à plusieurs défis concernant leur financement structurel, des stratégies, des efforts et la fuite des cerveaux. La plupart des HEIs ont été créés au dernier quart du XXe siècle, pour répondre à ce besoin. L'assurance de qualité dans l'éducation et la recherche scientifique sont les principales priorités de l'association. L'AArU participe à de nombreux projets financés par l'UE en tant que coordonnateur. Le siège social du secrétariat général se trouve à Amman, Jordanie

5) UNICA – Réseau de Universités de Capitales d'Europe

L'UNICA se décrit comme un forum pour ses 46 institutions membres afin de refléter les derniers développements dans les politiques des HE. Ses activités professionnelles comportent une coopération renforcée dans l'espace euro-méditerranéen afin de promouvoir la compréhension et le renforcement des capacités. Le Secrétariat général est basé à Bruxelles, Belgique.

6)TETHYS – Réseau des universités euro-méditerranéennes

TETHYS est un réseau, bénéficiant de l'appui de l'université d'Aix-Marseille, qui comprend actuellement 77 universités à travers 17 pays. Il regroupe les principales universités du Maghreb, du Machrek et des pays du sud de l'Europe. Ce partenariat permet de mener des actions dans un vaste réseau avec l'appui des programmes nationaux et européens. Tout cela contribue à promouvoir activement une politique de coopération internationale à un niveau européen mais également à l'échelle mondiale et rend la communauté universitaire parfaitement visible dans l'espace euro-méditerranéen. TETHYS met en œuvre la mobilité des échanges du projet HERMES en partenariat au Moyen orient (d'ici 2017).

7) Université EMUNI, Portoroz et Université euro-méditerranéenne de Fès

Les universités forment un projet permettant de renforcer les liens entre l'éducation et la recherche afin de promouvoir l'enseignement supérieur dans l'espace méditerranéen. Elles représentent un lieu qui réunit des connaissances et des expériences, en particulier dans les pays euro-méditerranéens. Ces établissements sont des acteurs de la coopération transnationale et par conséquent pour la mise en œuvre des stratégies novatrices comme LLL.

8) MEDSPRING – Méditerranée passerelle de la science, de la politique, de la recherche et de l'innovation.

MEDSPRING est un projet en cours conduit par l'Institut agricole de Bari, en Italie. Les principaux objectifs de MED-SPRING sont :

- Développer et soutenir le dialogue entre l'UE et les partenaires des pays de la Méditerranée (MPC, pour ses sigles en anglais) en réunissant les responsables politiques et les parties prenantes de chaque MPC et les pays membres de l'UE pour créer un dialogue et une plateforme d'action pour identifier intérêts communs dans la recherche.
- Soutenir les activités de renforcement des capacités et améliorer l'interaction entre les différents instruments de coopération de la Commission européenne à promouvoir des mesures afin de contrôler, développer et contribuer à la création des synergies entre les

différentes S&T programmes de coopération entre MPC/UE et favoriser la participation de MPC dans le programme-cadre.

MEDPSPRING a lancé en ligne AGORA qui leur permet d'établir un dialogue jusqu'à la société civile à travers les médias sociaux.

9) ERANETMED – Copropriété Euro-Méditerranéenne à travers l'innovation et la recherche compétitive dans les enjeux sociétaux

Les projets d'une période de quatre ans (jusqu'à 2017) ont pour objectif de réduire la fragmentation de programmes dans la région méditerranéenne par la coordination et développement entre les activités nationales de recherche y compris les États membres de l'UE, pays associés et partenaires des pays de la Méditerranée (MPC). Le projet se situe majoritairement au niveau ministériel.

D'autres projets de coopération dans l'enseignement dans l'espace méditerranéen

10) Le projet **NET-MED Youth** est un programme de trois ans qui vise à contribuer à la mise en place d'un environnement pour les jeunes femmes et les hommes afin de développer leurs compétences, exercer leurs droits et s'engager de manière significative comme citoyens actifs, notamment dans le processus décisionnel en matière de politiques et politiques sociales, économiques, de l'enseignement, culturelles et le processus de planification. Les capacités de travail en réseau des organisations de jeunesse dans les pays concernés seront renforcées, en particulier en augmentant leur interaction avec les médias et l'utilisation de leurs plateformes basées sur les TIC et en améliorant leur inclusion économique et l'accès au marché du travail.

11) Le centre euro-méditerranéen de recherche sur l'enseignement (**EMCER**) est un centre de recherche de l'université de Malte qui intervient en tant que réseau informel associé avec des universitaires et chercheurs de toute la région euro-méditerranéenne selon le profil requis par les différents projets de recherche. Il vise plus précisément à répondre aux défis du système de l'enseignement auxquels sont confrontés dans la région euro-méditerranéenne.

12) **MERIC** – Centre méditerranéen d'information sur la reconnaissance. Ce réseau rassemble tous les États signataires qui ont ratifié la Convention de reconnaissance méditerranéenne. Il vise à promouvoir l'échange d'information dans la région méditerranéenne et avec les réseaux ENIC/NARIC, ceux en cours de développement dans les États arabes et d'autres réseaux pertinents existants, pour promouvoir la synergie similaire à ENIC/NARIC dans l'UE.

13) Crée en 1962, le **CIHEAM** est une organisation intergouvernementale méditerranéenne qui travaille pour améliorer durablement l'agriculture et la pêche, assurer la sécurité alimentaire et la nutrition, et pour le développement du territoire rural et côtier. L'organisation rassemble 13 États membres des deux rives de la Méditerranée et travaille avec plusieurs institutions internationales et régionales. 5 organes de l'organisation sont basés à Bari (Italie), Chania (Grèce), Montpellier (France), Paris (France) et Saragosse (Espagne).

14) **La fondation Anna Lindh** est une organisation intergouvernementale réunissant la société civile et les citoyens à travers la Méditerranée afin de construire et d'améliorer la compréhension mutuelle. Depuis la date de début de son activité, la fondation a été conçue comme un réseau de réseaux nationaux, en place dans les 4 pays de l'Union pour la Méditerranée et rassemblant en tout près de 4 000 organisations de la société civile qui ont en commun les valeurs de la fondation.

L'université EMUNI est le seul réseau qui utilise le terme « apprentissage tout au long de la vie » dans ses documents (rapport d'autoévaluation, 2015). Leur stratégie est d'accélérer « leur intégration dans l'environnement social » ; cette question a été discutée lors de l'une de leurs Conférences. On peut dire que UNICA & UpM sont des acteurs de la dimension sociale de l'enseignement supérieur, peuvent être décrites au niveau international depuis qu'ils ont adopté une politique claire concernant les affaires sociales et civiles. Les deux énoncés de mission reflètent l'autonomisation de groupes sous représentés et l'égalité des chances.

Les caractéristiques suivantes peuvent être observées :

- - L'apprentissage tout au long de la vie n'est la priorité d'aucune de ces initiatives / organisations
- - Aucune stratégie commune ne peut pas être dégagée à travers ces initiatives / organisations
- - Le plan d'action est possible mais il n'est connecté à aucun réseau.
- - Différents organes de gestion à travers les réseaux, différentes administrations et de coordination
- - Différents pays et établissements participants dans tous les réseaux/projets (avec parfois chevauchement)
- - Politiques et intérêts divergeant en coopération

Le réseau LOGIC possède ainsi une capacité de combler les lacunes et pourrait permettre de travailler en partenariat avec les organisations et établissements mentionnés ci-dessus.

V. Annexe II

PROJET LOGIC - COOPÉRATION DANS LA ZONE MÉDITERRANÉENNE DANS LE DOMAINE DE LA LLL ET DES ENQUÊTES AUPRÈS DES HE

I. Contexte

Chers partenaires,

L'université d'Alicante vous invite à répondre à une courte enquête visant à évaluer la faisabilité de la mise en place d'un réseau universitaire permanent des centres d'apprentissage tout au long de la vie (LLL) partenaires du projet LOGIC. Pour soutenir le développement de ce réseau, nous devons mieux comprendre vos besoins et intérêts spécifiques. Cette enquête vous permet de soumettre vos propositions et suggestions, au plus tard jusqu'au 15 juillet. Les questions sont posées de manière très ouverte afin de vous laisser plus de latitude dans vos réponses.

Nous vous remercions pour votre contribution !

I. Questions générales

1. **Percevez-vous le besoin de maintenir l'apprentissage tout au long de la vie comme une priorité dans votre établissement pour les années à venir ? – Noter de 1 à 10**

2. **Votre université a-t-elle déjà mis en place un centre LLL au sein de la structure ?**

   - Oui, il est juridiquement établi et déjà opérationnel
   - Oui, la structure légalement établie et elle sera opérationnelle dans un délai de 6 mois
   - Nous prévoyons le mettre en place (bases juridiques et structure) en... (+ veuillez préciser)
   - L'université ne peut pas mettre en place une telle structure dans ses locaux... (+veuillez préciser pourquoi)

II. Questions liées à la portée et à la mission du réseau

3. **Comment percevez-vous la pertinence d'un réseau de des centres LLL pour appuyer les résultats du projet LOGIC ? – Classer de 1 à 10**

4. **Afin de pouvoir fonctionner, selon vous, ce réseau doit-il être (un seul choix possible) :**

   - Un réseau formel avec une entité légale
   - Un réseau informel
   - Autre

5. **Selon vous, quelle doit être la couverture géographique de ce réseau ?**

   - Réseau régional (Maroc, Tunisie, Algérie et autres pays des voisins)
   - Réseau euro-méditerranéen (Maroc, Tunisie, Algérie, Espagne, Italie, France...)
   - Réseau international (pas de déclinaison géographique)

6. **Veuillez justifier votre choix (commentaire libre)**

7. **Êtes-vous d'accord avec les énoncés de mission suivants (totalement d'accord – totalement en désaccord, échelle de 1 à 10) :**

   - Le réseau a pour objectif de renforcer la promotion et le développement de l'apprentissage tout au long de la vie au sein des établissements d'enseignement supérieur.
   - Le réseau a pour objectif de renforcer les capacités des établissements d'enseignement supérieur en proposant des cours d'apprentissage tout au long de la vie en ligne en accord avec les besoins du marché du travail, tout en promouvant à la fois le développement dans un plan-cadre qualité et accréditation d'apprentissage tout au long de la vie.
   - Promotion de l'engagement stratégique des établissements de l'enseignement supérieur et mise en place d'un apprentissage tout au long de la vie.
   - Avez-vous une autre suggestion ? (+ commentaire libre)

8. Pouvez-vous classer les objectifs suivants ? (De l'ordre de 1 à 11-1 étant le plus important)

- Réflexion commune pendant des événements, séminaires et conférences relatifs à LLL
- Recherches communes relatives à LLL en partenariat avec des acteurs socio-économiques
- Renforcement des capacités par l'échange de pratiques/expertise
- Renforcement des capacités à travers la formation du personnel en rapport à LLL (exemple. : création d'un centre LLL)
- Coopération commune des projets y compris le développement des diplômes communs
- Rechercher à harmoniser les niveaux de qualité pour les ULLL entre les membres et se conformer aux normes pour une surveillance efficace
- Soutenir l'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur
- Surveillance des politiques et programmes en rapport à ULLL
- Activités de plaidoyer et de sensibilisation relatives à LLL
- Levée de fonds
- Autres (+ veuillez préciser)

9. Pourriez-vous noter les thèmes de coopérations suivants (1-10) ?

- Élaboration de programmes d'études
- Perfectionnement professionnel du personnel enseignant
- Partenariat avec les acteurs socio-économiques
- Plans cadres de qualité et accréditation
- Autres : veuillez préciser

III. Questions liées à la composition des membres et des activités du réseau

10. Selon vous, quelles sont les conditions pour devenir membre du réseau ?

- Tout établissement d'enseignement supérieur qui partage la vision du réseau

- Les établissements d'enseignement supérieur qui s'engagent à adopter une stratégie LLL
- Les établissements d'enseignement supérieur qui partagent la vision du réseau, qui adoptent une stratégie de LLL et s'engagent à mettre en place un centre LLL
- Autres (+ veuillez préciser)

11. Comment le réseau devrait-il être géré ?

- Changement périodique de secrétariat
- Secrétariat permanent
- Présidence
- Autre

12. Quelles activités le réseau ULLL devrait mettre en œuvre ? (Note de 1 à 5)

- Des informations mensuelles et partage des connaissances à travers des chaînes de communication (site web, lettres d'information et mailings)
- Partage d'information à travers des événements et séminaires (biannuel ou annuel)
- Mettre en œuvre des programmes communs (i.e. conception commune de programmes de licences)
- Renforcement des capacités, formation dans les domaines liés (i.e. plan cadre de qualité et accréditation, formation des enseignants, etc.)
- Développement d'un plaidoyer pour les activités d'apprentissage tout au long de la vie (i.e. journée commune de LLL)
- Appui au développement de programmes communs ou bilatéraux entre les membres et activités liées de levée de fond
- Autres : veuillez préciser

13. Qui devraient être les partenaires du réseau ?

- Les services administratifs des Établissements d'enseignement supérieur
- Ministères

- Organisations régionales
- Autres : veuillez préciser

14. En quelle langue devrait travailler le réseau (noté de 1 à 3, 1 étant le plus important si vous deviez choisir une seule langue) ?

- Français
- Anglais
- Arabe

15. En quoi votre université pourrait contribuer à l'animation du réseau ? (Très peu probable, probablement pas, peut-être, probablement, très probablement)

- Soutien politique : jouer un rôle leader dans la coordination du réseau
- Contribution en nature : partage de ressources (ressources humaines et outils)
- Contribution financière : cotisation pour adhésion au réseau, afin qu'un comité d'organisation puisse être mis en place.

16. Quel serait un montant acceptable pour une cotisation d'adhésion au réseau (sélectionner 1 seul choix) ?

- *100-500 euros /an*
- *500-1 000 euros / an*
- *1000-3000 euros / an*
- *< 3 000 euros / an*
- *Mon université ne peut pas payer des cotisations d'adhésion (+ commentaire libre)*

17. Suggestions ?

Logic

Les 6 universités partenaires du projet LOGIC de Tempus ont participé à cette enquête conduite par l'Université d'Alicante, ayant pour objectif d'évaluer la faisabilité de la mise en place d'un réseau universitaire permanent des centres/universités d'apprentissage tout au long de la vie, et de mieux comprendre leurs besoins et intérêts. Ce rapport présente à la fois une analyse du contexte au plan politique, socio-économique, et de la pertinence institutionnelle du projet LOGIC, ainsi que les résultats de l'enquête.

Pour plus d'information sur le projet LOGIC de Tempus, veuillez consulter notre site internet :

www.project-logic.eu

Co-funded by the
Tempus Programme
of the European Union

Projet LOGIC "*Mise en œuvre du concept d'apprentissage tout au long de la vie dans la zone de voisinage sud : répondre à l'évolution des besoins des ressources dynamiques*"

Réf. Projet numéro 543914-TEMPUS-1-2013-1-ES-TEMPUS-JPHES